REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

UNITE DE GESTION DE LA PASSATION DES MARCHES

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

N° 08/2026/MinASA/UGPM/Fn
30/09/2026

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié dans le Journal des Marchés Publics n° **6497** en date du **17/09/2026** et dans **Les Nouvelles le 17/09/2026.**
.

2. Le MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE sollicite de la part des candidats intéressés des offres sous plis fermés pour fournir : **Fourniture et livraison des engrais chimiques pour la DAPV répartie en sept (07) lots : lot 1: fourniture et livraison des 36 tonnes engrais chimiques NPK 11-22-16, lot 2: fourniture et livraison des 36 tonnes engrais chimiques NPK 15-15-15, lot 3: fourniture et livraison des 36 tonnes engrais chimiques NPK 16-26-12, lot 4: fourniture et livraison des 36 tonnes engrais chimiques NPK 14-18-18, lot 5 : fourniture et livraison des 36 tonnes engrais chimiques NPK 12-24-12, lot 6: fourniture et livraison des 36 tonnes engrais chimiques URÉE, lot 7: fourniture et livraison des 31 tonnes engrais chimiques DAP (à délai réduit)** . Les fournitures sont réparties en 7. Le(ou les) candidat(s) peut (ou peuvent) soumissionner pour un ou plusieurs lots. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N°2016-055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en ses articles 35, 63 en vue de la passation de marché à quantité fixe conclu à prix unitaire .

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : Monsieur RAKOTONDRAZAKA Adrien Angelyco
- Fonction : Personne Responsable des MarchéS Publics
- Bureau : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Étage : 5ème étage , Porte : 504

5. Pour le (ou les) candidat(s) désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être retiré auprès de l'Autorité contractante moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : deux cent cinquante mille Ariary (**Ar 250 000.00**)
- Lot 2 : deux cent cinquante mille Ariary (**Ar 250 000.00**)
- Lot 3 : deux cent cinquante mille Ariary (**Ar 250 000.00**)
- Lot 4 : deux cent cinquante mille Ariary (**Ar 250 000.00**)
- Lot 5 : deux cent cinquante mille Ariary (**Ar 250 000.00**)
- Lot 6 : deux cent cinquante mille Ariary (**Ar 250 000.00**)
- Lot 7 : deux cent cinquante mille Ariary (**Ar 250 000.00**)

ou son équivalent en monnaie librement convertible libellé au nom de l'Agent comptable de l'ARMP
ou au nom du régisseur de recettes de l'ARMP.

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

6. Les plis devront parvenir à Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire , étage: 5ème étage / porte: 504 au plus tard le **16/10/2026** à **14 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique **ne sera pas autorisée**.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1 : cinq millions Ariary (**Ar 5 000 000.00**)
- Lot 2 : cinq millions Ariary (**Ar 5 000 000.00**)
- Lot 3 : cinq millions Ariary (**Ar 5 000 000.00**)
- Lot 4 : cinq millions Ariary (**Ar 5 000 000.00**)
- Lot 5 : cinq millions Ariary (**Ar 5 000 000.00**)
- Lot 6 : cinq millions Ariary (**Ar 5 000 000.00**)
- Lot 7 : cinq millions Ariary (**Ar 5 000 000.00**)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible, elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes:

- soit par caution personnelle et solidaire d'un organisme agréé par le Ministère chargée des Finances,
- soit par garantie bancaire,
- soit par chèque de banque libellé au nom du Receveur Général d'Antananarivo et versé au trésor public.

à _____, Le 30/09/2026

La Personne Responsable des Marchés Publics